

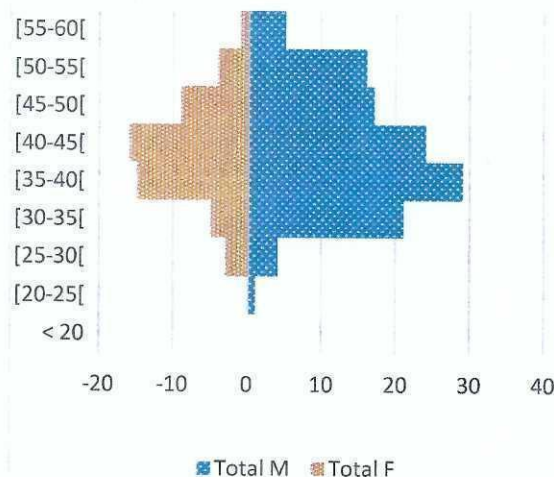
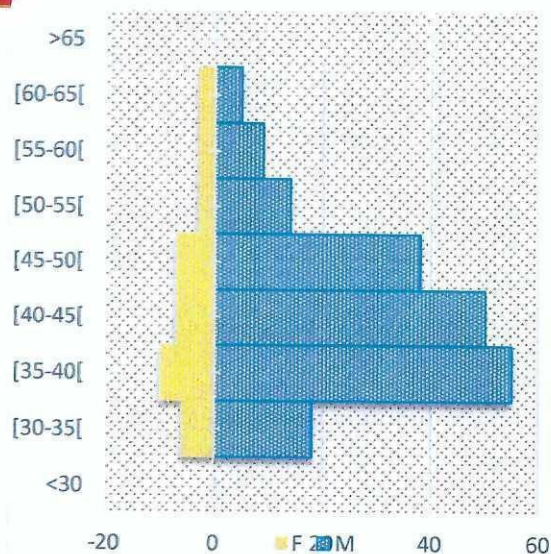
UNIVERSITE THOMAS SANKARA

PRESIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION

TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2023



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES	3
LISTE DES GRAPHIQUES.....	5
AVANT PROPOS	7
PRINCIPAUX INDICATEURS EN 2023	8
RESUME	9
INTRODUCTION.....	10
CHAPITRE I : SCOLARISATION ET EFFICACITE INTERNE.....	11
I-1. ORIENTATION ET INSCRIPTION	11
I-2. EFFECTIF DES ETUDIANTS	14
I-3. EFFECTIF DES ETUDIANTS NON NATIONAUX.....	16
I-4. THESES	18
I-5. EFFICACITE INTERNE.....	20
CHAPITRE II : RESSOURCES HUMAINES.....	22
II-1. PERSONNEL ENSEIGNANT	22
II-2. PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, OUVRIER ET DE.....	25
SOUTIEN (ATOS).....	25
CHAPITRE III : PROMOTION DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET ENCADREMENT DES DOCTORANTS.....	29
III-1. PROMOTION DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS.....	29
III-2. ENCADREMENT DES DOCTORANTS.....	30
CHAPITRE IV : GESTION FINANCIERE.....	32
CONCLUSION	36
ANNEXE : GLOSSAIRE DES TERMES ET DEFINITIONS.....	37

SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ATOS	Administratif, Technique, Ouvrier et de Soutien
CAMES	Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
CEDRES	Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherche Economiques et Sociales
CFA	Communauté Financière Africaine
CTS	Comité Technique Spécialisé
CU	Centre Universitaire
D1	Doctorat 1
D2	Doctorat 2
D3	Doctorat 3
ED	Ecole Doctorale
EPSCT	Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Technique
ETP	Enseignant à Temps Plein
FONER	Fonds National pour l'Education et la Recherche
IFOAD	Institut de Formation Ouverte A Distance
IUFIC	Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue
IPS	Indice de Parité entre les Sexes
JMPO	Journal des Mathématiques Pures et Appliquées de Ouagadougou
LMD	Licence-Master-Doctorat
L1	Licence 1
L2	Licence 2
L3	Licence 3
M1	Master 1
M2	Master 2
MESRI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
SEG	Sciences Economiques et de Gestion

SJP	Sciences Juridiques et Politiques
ST	Sciences et Techniques
TAMA	Taux d'Accroissement Moyen Annuel
TE	Taux d'Echec
TR	Taux de Réussite
UEMOA	Union Economique Monétaire Ouest Africaine
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UTS	Université Thomas SANKARA

LISTE DES GRAPHIQUES

FIGURE 1 : REPARTITION DES NOUVEAUX ORIENTES/RECRUTES ET INSCRITS A L'UTS POUR L'ANNEE ACADEMIQUE 2022/2023 PAR ETABLISSEMENT	12
FIGURE 2: PROPORTION DES NOUVEAUX INSCRITS PAR ETABLISSEMENT EN 2022-2023.....	12
FIGURE 3 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DES NOUVEAUX ORIENTES/RECRUTES ET INSCRITS EN L1 DE 2014 A 2023	12
FIGURE 4 : EVOLUTION DU TAUX D'INSCRIPTION IMMEDIAT DE 2014 A 2023	13
FIGURE 5 : EVOLUTION DES ADMIS AU BACCALAUREAT DE 2013 A 2022.....	13
FIGURE 6: EVOLUTION RETROSPECTIVE ET PROSPECTIVE DE L'EFFECTIF DES ETUDIANTS DE L'UTS DE 2009 A 2030.....	15
FIGURE 7: EVOLUTION DU RATIO ETUDIANTS/ENSEIGNANTS PERMANENTS DE 2014 A 2023.	15
FIGURE 8: PROPORTION DES ETUDIANTS NON NATIONAUX INSCRITS A L'UTS EN 2023 ET PAR PAYS D'ORIGINE	17
FIGURE 9: EVOLUTION DE L'EFFECTIF DES ETUDIANTS NON NATIONAUX INSCRITS A L'UTS DE 2014 A 2023.....	17
FIGURE 10: EVOLUTION DE L'EFFECTIF DES DOCTORANTS ET DU NOMBRE DE THESES SOUTENUES ENTRE 2014 ET 2023.....	19
FIGURE 11: EVOLUTION DU NOMBRE DE THESES SOUTENUES PAR SPECIALITE A L'ECOLE DOCTORALE DE 2014 A 2023	19
FIGURE 12: TAUX DE REUSSITE ET D'ECHEC AUX EXAMENS ACADEMIQUES EN POURCENTAGE EN 2023.....	21
FIGURE 13: EFFECTIF DES DIPLOMES ET CERTIFIES DE L'UTS EN 2023.....	21
FIGURE 14: PROPORTION DES TAUX DE REUSSITE PAR NIVEAU	21
FIGURE 15: EVOLUTION DU TAUX DE REUSSITE AUX SESSIONS D'EXAMEN DE 2014 A 2023 ..	21
FIGURE 16 : EVOLUTION DU NOMBRE D'ENSEIGNANTS PERMANENTS	24
FIGURE 17 : PYRAMIDE DES AGES DES ENSEIGNANTS PERMANENTS EN 2023	24
FIGURE 18 : EVOLUTION DE L'EFFECTIF DES ENSEIGNANTS PERMANENTS PAR GRADE DE 2014 A 2023.....	24
FIGURE 19 : EVOLUTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL ATOS DE 2014 A 2023.....	27
FIGURE 20 : REPARTITION DU PERSONNEL ATOS PAR STATUT EN 2023	27
FIGURE 21: REPARTITION DU PERSONNEL ATOS SELON LE DERNIER.....	27
FIGURE 22 : PYRAMIDE DES AGES DU PERSONNEL ATOS EN 2023	27
FIGURE 23 : EVOLUTION DES FLUX ENTRANT ET SORTANT DU PERSONNEL ATOS DE 2016 A 2023 PAR TYPE DE MOUVEMENT	28
FIGURE 24 : EVOLUTION DU TAUX DE PERFORMANCE SCIENTIFIQUE DE 2014 A 2023	30

FIGURE 25 : EVOLUTION DU TAUX DE SUCCES AUX CTS DE 2014 A 2023	30
FIGURE 26: EVOLUTION DU TAUX DE REUSSITE AU CONCOURS D'AGREGATION DU CAMES AUX CINQ DERNIERES EDITIONS	30
FIGURE 27: EVOLUTION DU RATIO DOCTORANTS/ ENSEIGNANT DE RANG A EN POURCENTAGE DE 2014 A 2023.....	31
FIGURE 28: EVOLUTION DU RATIO DOCTORANTS/ ENSEIGNANT DE RANG A DE 2014 A 2023	31
FIGURE 29 : EVOLUTION DU BUDGET DE L'UTS DE 2014 A 2023	34
FIGURE 30 : EVOLUTION DU POIDS DES RECETTES PROPRES SUR LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DE 2014 A 2023	34
FIGURE 31 : EVOLUTION DES TAUX D'EXECUTION DU BUDGET, DE L'INVESTISSEMENT ET DU FONCTIONNEMENT DE 2014 A 2023	35
FIGURE 32: REPARTITION DU BUDGET EXECUTE PAR POSTE DE DEPENSES EN 2023.....	35

AVANT PROPOS



L'Université Thomas SANKARA (UTS) est un Etablissement public de l'Etat à caractère scientifique, culturel et technique (EPSCT). Sa mission principale est la production et la transmission de la connaissance pour la formation des hommes et des femmes afin de répondre aux besoins de la nation. Elle contribue ainsi au développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation au Burkina Faso.

La réalisation d'une telle mission nécessite la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions prospectives à travers l'élaboration d'outils de gestion et de pilotage au nombre desquels figure le tableau de bord statistique.

Elaboré de manière participative, le tableau de bord statistique 2023 de l'Université Thomas SANKARA présente de façon synthétique, à travers une analyse descriptive les indicateurs clés se rapportant aux étudiants, aux ressources humaines et financières.

Je saisis l'occasion pour adresser mes sincères remerciements à tous les acteurs qui se sont investis tout au long du processus d'élaboration du présent tableau de bord statistique. Mes encouragements à la Direction des Etudes et de la Planification (DEP) pour la régularité des publications.

Tout en espérant que ce tableau de bord statistique 2023 vous sera d'une utilité certaine pour améliorer vos tâches et services au quotidien, puissiez-vous en faire un usage fructueux.

Le Président



Pr Pam ZAHONOGO
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques
Officier de l'ordre du Mérite Congolais

PRINCIPAUX INDICATEURS EN 2023

SCOLARISATION ET EFFICACITE INTERNE

❖ Taux d'accès immédiat :	16,74%
❖ Taux d'inscription immédiat :	71,62%
❖ Proportion des étudiants non nationaux :	1,05%
❖ IPS étudiants (F/M) :	0,75
❖ TAMA étudiants (2014-2023) :	5,43 %
❖ Taux de participation (TP) aux examens à l'UTS :	80,77%
❖ Taux de réussite (TR) aux examens à l'UTS :	57,99%
❖ Ratio étudiants/enseignant permanent :	88
❖ Ratio étudiants/enseignant permanent de rang A&B :	160
❖ Ratio doctorants/enseignant de rang A :	7

RESSOURCES HUMAINES

❖ IPS enseignants (F/M) :	0,21
❖ IPS ATOS (F/M) :	0,45
❖ Proportion du personnel ATOS féminin :	31,18%
❖ Age moyen du personnel enseignant :	44 ans
❖ Age moyen du personnel ATOS :	42 ans

PROMOTION DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

❖ Taux de performance scientifique :	83,69%
❖ Taux de succès aux CTS :	93,94%
❖ Taux de succès à l'agrégation :	57,14%
❖ Taux de manifestation scientifique :	100%

GESTION FINANCIERE

❖ Taux d'exécution des marchés :	97,73%
❖ Taux d'exécution du budget au 31 décembre 2023 :	69,33%
✓ Taux d'exécution de l'investissement au 31 décembre 2023 :	99,98%
✓ Taux d'exécution du fonctionnement au 31 décembre 2023 :	66,76%
❖ Poids des recettes propres sur les charges de fonctionnement :	15,18%

RESUME

Au titre de l'année académique 2022-2023, sur 56 635 nouveaux bacheliers au niveau national, 9 481 ont été orientés à l'Université Thomas SANKARA (UTS), soit un taux d'accès immédiat de 16,74%. Parmi les nouveaux bacheliers orientés à l'UTS,

6 790 se sont inscrits en première année de licence (L1), soit un taux d'inscription immédiat de 71,62%.

D'une manière générale, 20 066 étudiants, dont 42,80% de filles, ont effectué leur inscription et réinscription au titre de l'année académique 2022-2023. Cet effectif a connu une hausse relative de 18,35% par rapport à celui de l'année académique précédente. L'UTS a enregistré 210 étudiants non nationaux. Cet effectif qui était de 321 étudiants l'année académique précédente a connu une baisse relative de 34,58%.

Sur la période 2014 à 2023, l'effectif des étudiants de l'UTS connaît une hausse en passant respectivement de 11 827 à 20 066, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 5,43 %.

En 2023, l'effectif des enseignants permanents est de 228 dont 17,11 % de sexe féminin. Cet effectif qui était de 205 dont 16,59 % de sexe féminin en 2022, a connu une hausse absolue de 23 points. Sur la période 2014-2023, l'effectif des enseignants permanents a connu une hausse absolue de 105 points en passant de 123 à 228, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 6,37%.

Le ratio étudiants/enseignant permanent tout grade confondu est passé de 83 en 2022 à 88 en 2023, soit une régression de 0,07 points de pourcentage.

Quant au ration étudiants/enseignant permanent de rang A&B, il est de 160.

Le nombre d'enseignants vacataires est passé de 515 en 2022 à 539 en 2023, soit une hausse relative de 4,66%.

Néanmoins, le volume horaire assuré par les vacataires est passé de 28 501,5 h en 2022 à 24 612 h en 2023, soit une baisse relative de 13,65%.

L'effectif du personnel ATOS de l'UTS s'élève à 170 agents en 2023 toutes catégories confondues dont 31,18 % de sexe féminin. Cet effectif a connu une baisse relative de 8,11% comparativement à celui de 2022 qui était de 185. Sur la période 2014-2023, l'effectif du personnel ATOS de l'UTS connaît un taux d'accroissement moyen annuel de 2,03%. Les résultats des sessions d'examens de l'année académique 2022-2023 disponibles à la date du 26 février 2024, affichent un taux de participation global de 80,77% et un taux de réussite de 57,99 %. A l'issue de ces examens, notons que l'UTS a enregistré au total 344 certifiés et 1 429 diplômés répartis comme suit : 1 230 licences, 159 masters et 40 doctorats.

En 2023, l'Université Thomas SANKARA a enregistré un taux de performance scientifique de 83,69 % avec un taux de succès de 93,94% aux Comités Techniques Spécialisés (CTS) et de 57,14% au concours d'agrégation du CAMES.

Dans le cadre de la coopération universitaire, le nombre d'accords et de conventions signés par l'UTS est passé de 14 en 2022 à 10 en 2023, soit une baisse relative de 28,57 %.

Le budget de l'Université Thomas SANKARA est passé de 7 449 662 323 FCFA en 2022 à 6 703 020 445 FCFA en 2023, soit une baisse relative de 10,02%. Sur la période 2014-2023, ce budget a connu une baisse moyenne annuelle de 2,07%.

Le taux d'exécution budgétaire est passé de 72,31% en 2022 à 69,33% en 2023, soit une baisse de 2,98 points de pourcentage.

INTRODUCTION

L'Université Thomas SANKARA, dans sa mission de contribuer au développement de l'enseignement supérieur au Burkina Faso, a entrepris depuis 2012, l'élaboration des outils d'aide à la décision pour un meilleur pilotage de son plan stratégique. Au nombre de ces outils figure le tableau de bord statistique.

Le présent tableau de bord statistique qui est à sa 10^{ème} édition, se révèle un outil de gestion rétrospective et prospective indispensable à la prise de décision. Il fait une analyse descriptive des indicateurs de performance en s'appuyant sur les données statistiques de 2014 à 2023. Son élaboration a été participative et inclusive afin de mettre à la disposition des décideurs, des partenaires et des utilisateurs, un document de qualité.

Le tableau de bord statistique 2023 est structuré en quatre (04) chapitres à savoir : (i) la scolarisation et l'efficacité interne ; (ii) les ressources humaines ; (iii) la promotion des enseignants-chercheurs et l'encadrement des doctorants et (iv) la gestion financière.

CHAPITRE I : SCOLARISATION ET EFFICACITE INTERNE

I-1. ORIENTATION ET INSCRIPTION

➤ Points saillants

- Hausse de l'effectif des nouveaux bacheliers ;
- Baisse du taux d'inscription immédiat en 2022-2023.

➤ Commentaire

Au titre de l'année académique 2022-2023, l'Université Thomas SANKARA a enregistré 9 481 nouveaux bacheliers orientés/recrutés. Cet effectif est en hausse de 6,79% par rapport à celui de l'année académique précédente qui était de 8 878. Cette hausse pourrait s'expliquer en partie par la diversification des offres de formation et la politique d'orientation post-baccalauréat.

Sur les 9 481 nouveaux bacheliers, 6 790 se sont inscrits à l'UTS, soit un taux d'inscription immédiat de 71,62%. Par établissement, l'UFR/SEG enregistre la plus forte proportion de nouveaux bacheliers effectivement inscrits soit 44,06%. Elle est suivie par l'UFR/SJP avec 31,99%. Le Centre universitaire de Dori ferme la marche avec seulement 0,10%. Le contexte sécuritaire serait l'hypothèse selon laquelle il y a de moins en moins d'étudiants orientés au CU de Dori (seulement 7 étudiants orientés en 2023).

Au cours de la période 2014-2023, l'effectif des nouveaux inscrits en première année de licence à l'UTS a connu une tendance haussière avec un taux d'accroissement moyen annuel de 8,52%.

Aussi, sur la base des proportions des nouveaux bacheliers orientés par établissement, l'UFR/SEG vient également en tête avec 43,81%. Viennent successivement l'UFR/SJP (32,41%) ; le CU de Tenkodogo (11,94%) ; l'UFR/ST (11,76%) et le CU de Dori avec (0,07%).

La forte proportion des nouvelles inscriptions d'étudiants à l'UFR/SEG pourrait s'expliquer par l'engouement pour les étudiants de la filière Economie-gestion.

Sur la période 2014-2023, l'effectif des nouveaux bacheliers inscrits en L1 est en hausse avec un taux d'accroissement moyen annuel de 6,94%. Cette hausse pourrait en partie s'expliquer par le déploiement de nouvelles offres de formation dans certains établissements et le nombre croissant des admis au baccalauréat.

Le taux d'inscription immédiat au titre de l'année académique 2022-2023 est de 71,62%. Il est en baisse de 11,41 points de pourcentage comparativement à celui de l'année académique précédente qui était de 83,03%. Au cours de la décennie, ce taux a évolué en dents de scie avec un pic de 98,15% en 2017. La dégradation de cet indicateur pourrait être due au non-respect du choix de filière dans le processus d'orientation des bacheliers, à l'insuffisance de bus pour le transport des étudiants et à la double inscription opérée par certains étudiants dans l'optique de bénéficier de l'aide FONER.

Figure 1 : Répartition des nouveaux orientés/recrutés et inscrits à l'UTS pour l'année académique 2022/2023 par établissement

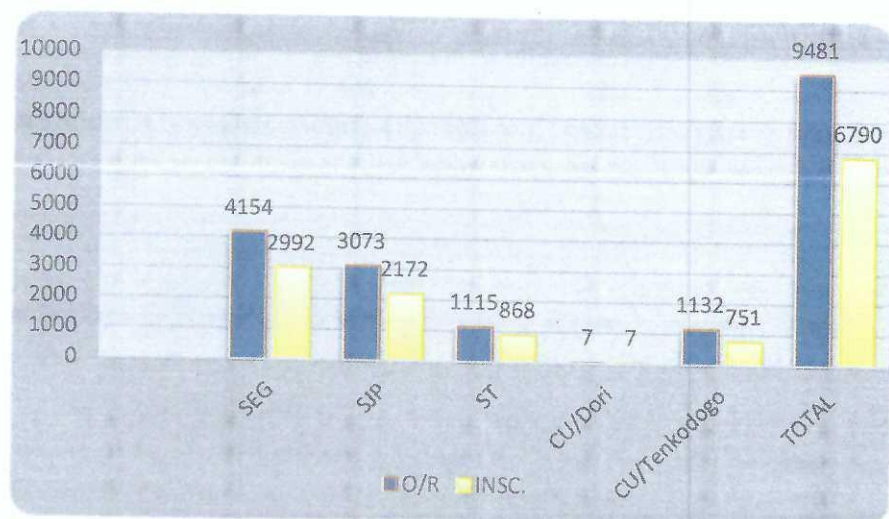


Figure 2: Proportion des nouveaux inscrits par établissement en 2022-2023

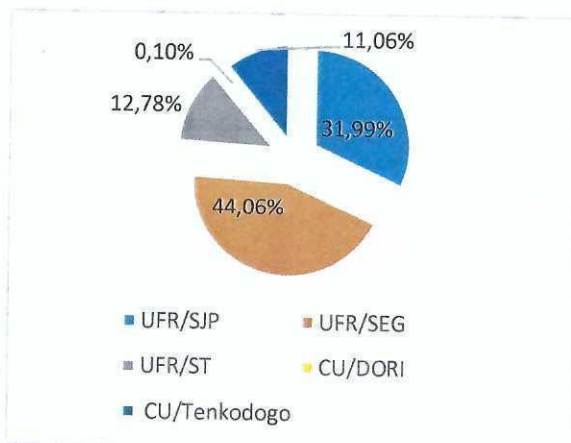


Figure 3 : Evolution des effectifs des nouveaux orientés/recrutés et inscrits en L1 de 2014 à 2023

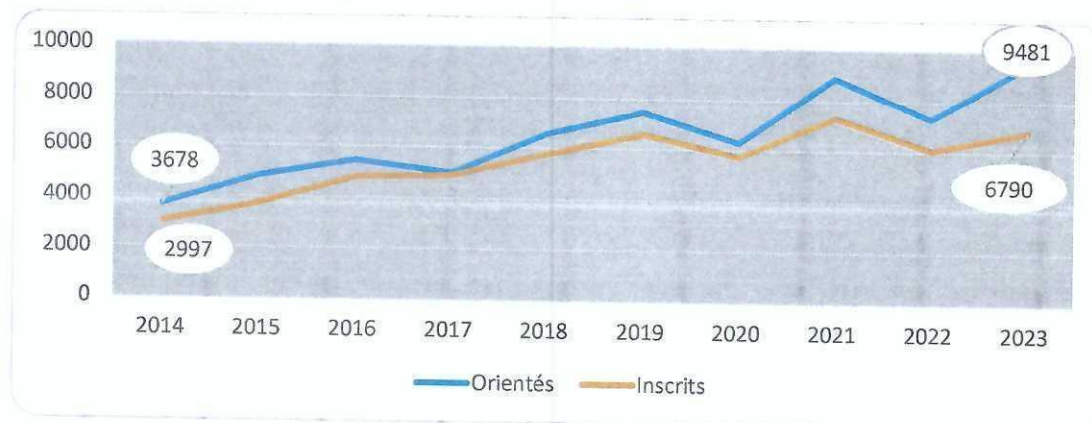


Figure 4 : Evolution du taux d'inscription immédiat de 2014 à 2023

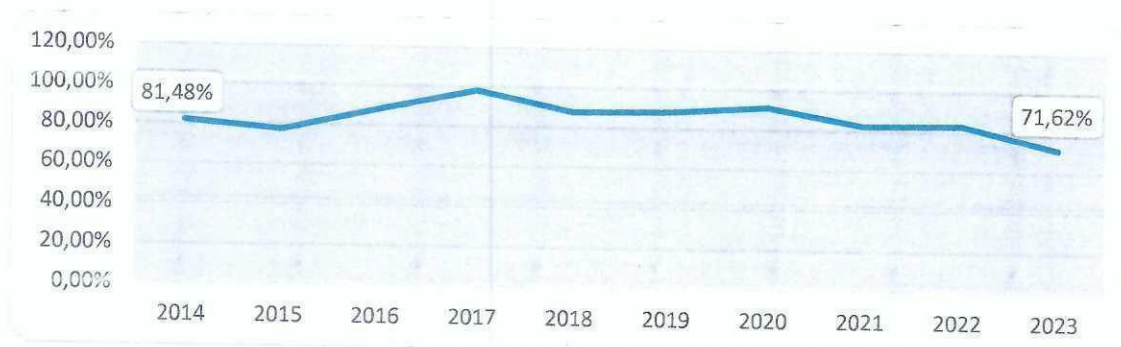
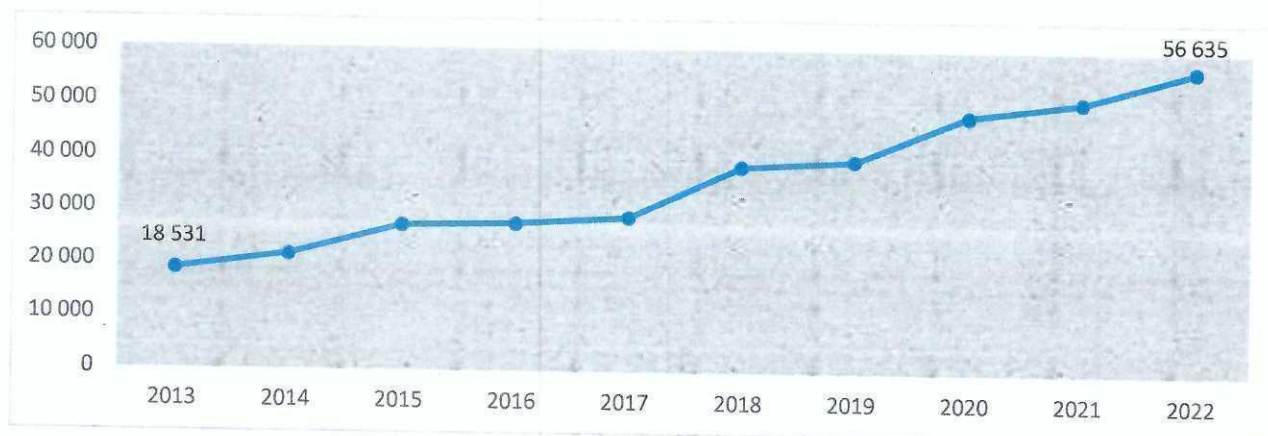


Figure 5 : Evolution des admis au Baccalauréat de 2013 à 2022



Source : *Annuaire statistiques du MESRI*

I-2. EFFECTIF DES ETUDIANTS

➤ Points saillants

- Majorité des étudiants inscrits à l'UFR/SJP et à l'UFR/SEG ;
- Dégradation du ratio Etudiants /Enseignant.

➤ Commentaire

L'effectif des étudiants de l'UTS est en hausse sur la période 2009-2023. Il est ainsi passé de 11 218 en 2009 à 20 066 en 2023.

Sur la période 2014-2023, le Taux d'Accroissement Moyen Annuel (TAMA) s'établit à 5,43%. Cette tendance haussière qui se dégage pourrait s'expliquer non seulement par le nombre de nouveaux bacheliers qui s'accroît d'année en année mais aussi par l'attractivité des offres de formation déployées par l'UTS. Notons cependant qu'au cours de la même période, l'effectif a par moment baissé au fil des années. C'est le cas notamment en 2017 et 2021 où on a enregistré respectivement des baisses de 4,79% et 3,31%.

Les UFR/SJP et UFR/SEG concentrent à elles seules près de 76,35% de l'effectif des étudiants inscrits à l'UTS en 2023, avec respectivement 39,92% et 36,43% des inscrits.

L'analyse par sexe montre de façon globale que 42,80% (4 sur 10) des étudiants sont de sexe féminin. De façon détaillée et par établissement, les filles sont plus représentées à l'UFR/SJP avec 49,36%. Viennent ensuite le CU/Tenkodogo et l'UFR/SEG avec des taux respectifs de 47,95% et 43,08%. Elles sont moins représentées à l'UFR/ST avec 19,55%.

L'analyse par cycle d'études montre que les étudiants de l'UTS dans leur majorité, soit 89,85%, sont inscrits en année de Licence (L1, L2 et L3) ; 7,07% en année de Master (M1 et M2) et seulement 1,30% en année de Doctorat (D1, D2 et D3). Pour le certificat, la proportion est de 1,78%.

En 2022-2023, le ratio étudiants/enseignant permanent tout grade confondu est 88. Comparativement à l'année académique 2021-2022, ce ratio a connu une dégradation passant ainsi de 83 à 88. Sur les dix dernières années, cet indicateur connaît néanmoins une amélioration significative dans son ensemble. En effet, l'analyse rétrospective de ce

ratio sur la période 2014-2023, montre qu'il s'est amélioré, passant de 97 en 2014 à 88 en 2023, soit un gain de 9 points. Cette amélioration pourrait se justifier par l'affectation régulière des enseignants au profit de l'UTS.

Quant au ratio étudiants/enseignant permanent de rang A et B, il est de 160. Ce ratio s'est détérioré de 1 point par rapport à 2021-2022. Il reste largement supérieur à la norme UNESCO qui est de 25.

Figure 6: Evolution rétrospective et prospective de l'effectif des étudiants de l'UTS de 2009 à 2030

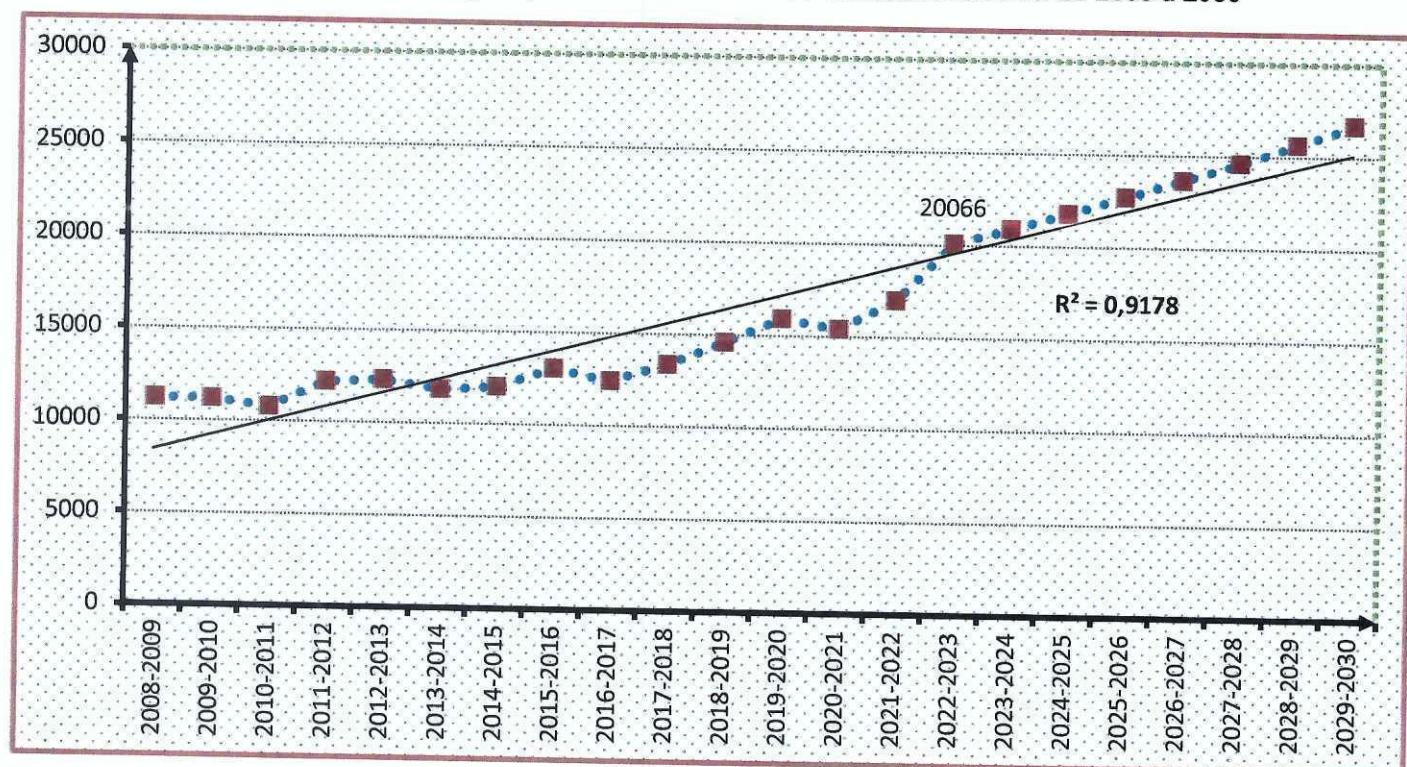
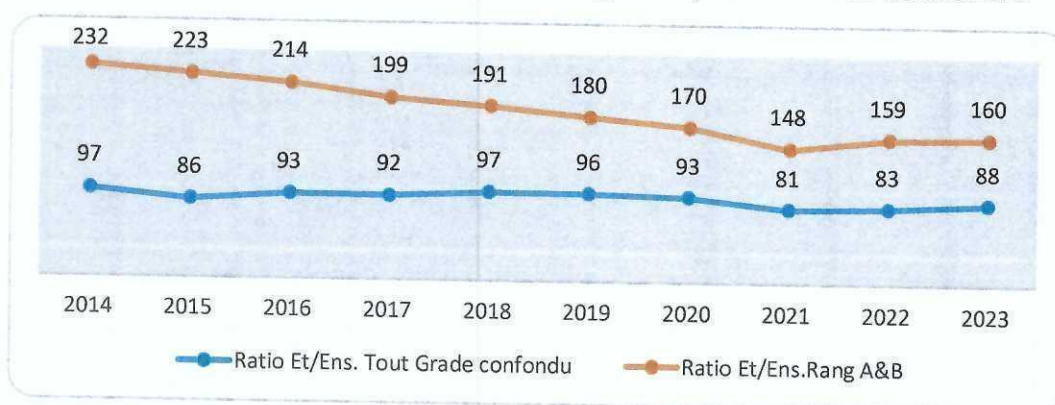


Figure 7: Evolution du ratio Etudiants/Enseignants permanents de 2014 à 2023



I-3. EFFECTIF DES ETUDIANTS NON NATIONAUX

➤ Points saillants

- Baisse de l'effectif des étudiants non nationaux inscrits à l'UTS ;
- Poids plus soutenu des étudiants non nationaux en année de master.

➤ Commentaire

L'Université Thomas SANKARA accueille des étudiants non nationaux en provenance de la zone UEMOA et d'autres pays hors UEMOA. Au cours de l'année académique 2022-2023, l'UTS a enregistré 210 étudiants non nationaux, soit 1,05% de l'ensemble de l'effectif des étudiants. Cet effectif a connu une baisse considérable de 34,58% points de pourcentage comparativement à celui de l'année académique 2021-2022. Il connaît néanmoins une tendance haussière au cours de la période 2014-2023. En effet, il est passé de 78 à 210 affichant ainsi un TAMA de 10,41%.

Sur les 210 étudiants non nationaux inscrits à l'UTS, la majorité, soit 77,62% provient de la zone UEMOA. La République de Côte d'Ivoire compte à elle seule 74 étudiants soit 35,24% de l'ensemble des étudiants non nationaux. Elle est suivie du Togo et du Bénin avec des proportions respectives de 12,86% et 11,83%. Les étudiants de nationalité sénégalaise représentent 0,48%.

De façon générale, l'Université Thomas SANKARA attire de plus en plus des étudiants non nationaux. Toutefois, il est important de noter que de nombreux défis restent encore à relever, notamment la normalisation des années académiques et l'accroissement du nombre d'infrastructures d'accueil afin de rendre l'université plus attrayante.

Un regard sur les niveaux d'études montre que le poids des étudiants non nationaux est plus soutenu en année de Master (62,86%). Viennent ensuite le niveau Licence (L1, L2 et L3) avec 31,43% et le niveau Doctorat (D1, D2 et D3) avec 5,23% tandis que le niveau certificat ferme la marche avec seulement 0,48%.

Figure 8: Proportion des étudiants non nationaux inscrits à l'UTS en 2023 et par pays d'origine

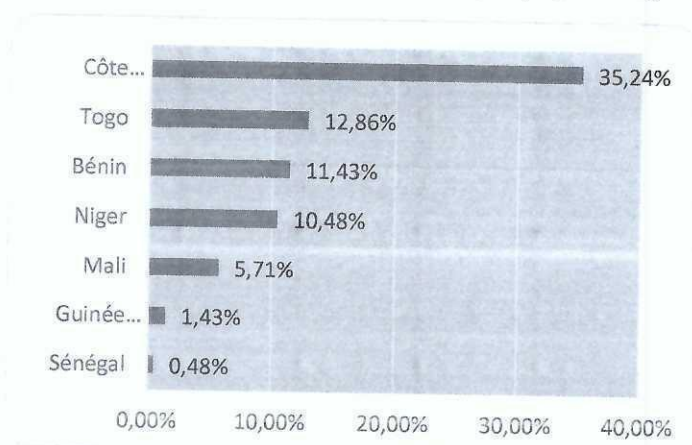
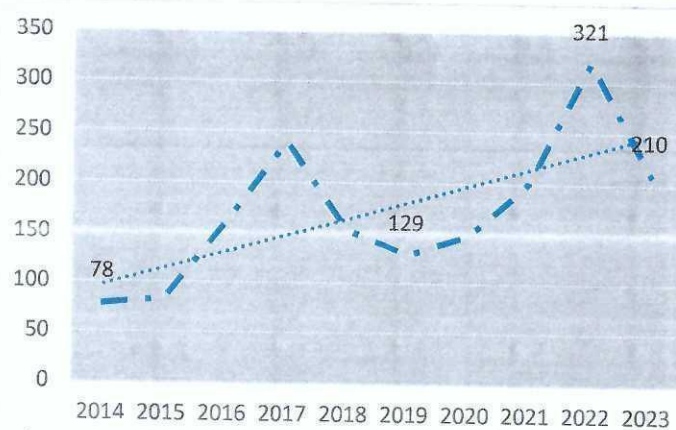


Figure 9: Evolution de l'effectif des étudiants non nationaux inscrits à l'UTS de 2014 à 2023



I-4. THESES

➤ Points saillants

- Hausse de l'effectif des doctorants ;
- Forte proportion des soutenances en économie.

➤ Commentaire

L'Université Thomas SANKARA enregistre de plus en plus un nombre important de doctorants. En effet, pour le compte de l'année académique 2022-2023, l'UTS a enregistré 261 inscrits en cycle de Doctorat. Cet effectif est en hausse de 16,52% comparativement à celui de l'année précédente.

De 2014 à 2023, l'effectif des inscrits à l'Ecole doctorale est passé de 44 à 261, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 19,49%.

Le nombre de thèses soutenues en 2023 se chiffre à 40. Ce nombre est resté inchangé par rapport à 2022.

De 2014 à 2023 le nombre de thèses soutenues à l'Ecole doctorale est passé de 20 à 40. Toutefois, on observe une évolution en dents de scie avec un TAMA qui s'élève à 7,18%. Une analyse selon les spécialités montre que les thèses soutenues sont passées au cours de la période 2014-2023, de 13 à 20 en économie et de 7 à 18 en Droit/Sciences politiques. En 2023, l'UTS a enregistré 2 thèses soutenues en gestion comme l'année précédente. Malgré la tendance haussière des deux indicateurs (nombre de doctorants et thèses soutenues), force est de reconnaître que le nombre de thèses soutenues n'est pas en phase avec l'évolution de l'effectif des inscrits à l'Ecole doctorale. En effet, au cours de la période 2014-2023, le taux d'accroissement moyen annuel des inscrits en thèse est beaucoup plus élevé que celui des thèses soutenues. Ils sont respectivement de 19,49% et de 7,18%.

Figure 10: Evolution de l'effectif des doctorants et du nombre de thèses soutenues entre 2014 et 2023

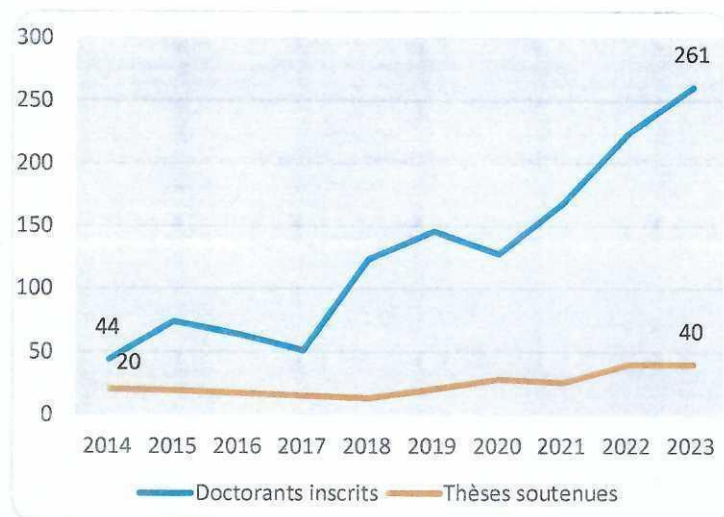
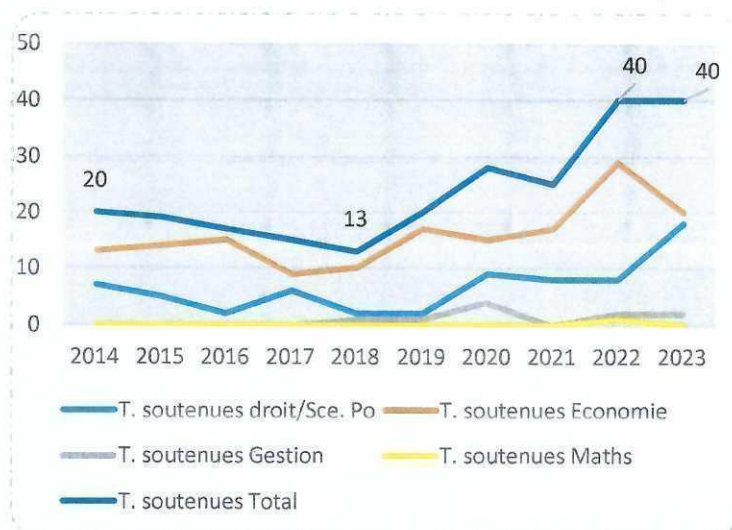


Figure 11: Evolution du nombre de thèses soutenues par spécialité à l'Ecole doctorale de 2014 à 2023



I-5. EFFICACITE INTERNE

➤ Points saillants

- Amélioration continue du taux de succès aux examens depuis 2020 ;
- Evolution significative du nombre de diplômés par rapport à 2022.

➤ Commentaire

En 2023, le taux de participation aux examens semestriels est de 80,77%. Ce taux est en légère hausse de 0,72 point de pourcentage par rapport à celui de 2022 qui était de 80,05%.

Le taux de réussite global aux différents examens est de 57,99%. Comparativement à celui de l'année précédente, il est en hausse de 14,20 points de pourcentage. Ce taux de réussite est en hausse continue depuis 2020. Cette situation s'expliquerait par les efforts de normalisation des années académiques.

D'une manière générale, le taux de succès aux examens à l'UTS connaît une légère amélioration même si elle évolue en dents de scie. En effet, au cours des dix dernières années (2014-2023), le taux de réussite aux différentes sessions d'examen est passé de 55,00% à 57,99%, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 0,53%.

Une analyse détaillée montre que le taux de réussite est croissant en fonction du niveau d'études. Plus celui-ci s'accroît, plus le taux de réussite s'améliore. En effet, il est de l'ordre de 45,19% en L1 ; 57,06% en L2 et 72,65% en L3. Au niveau Master, il est de 76,36% en M1 et 81,54% en M2. Notons que le taux de réussite des certificats est de l'ordre de 96,36%.

En 2023, l'UTS a enregistré au total 1 429 diplômés et 344 certifiés. Par rapport à 2022, le nombre de diplômés a augmenté de 38,60%. Par diplôme de sortie, 1 230 ont la licence, 159 le master et 40 le doctorat.

Figure 12 : Taux de réussite et d'échec aux examens académiques en pourcentage en 2023

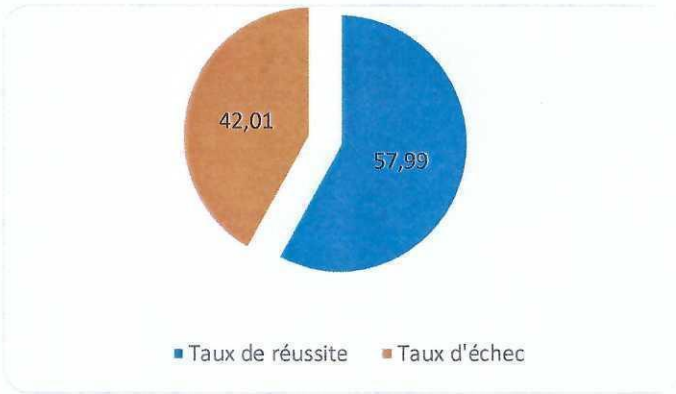


Figure 13: Effectif des diplômés et certifiés de l'UTS en 2023

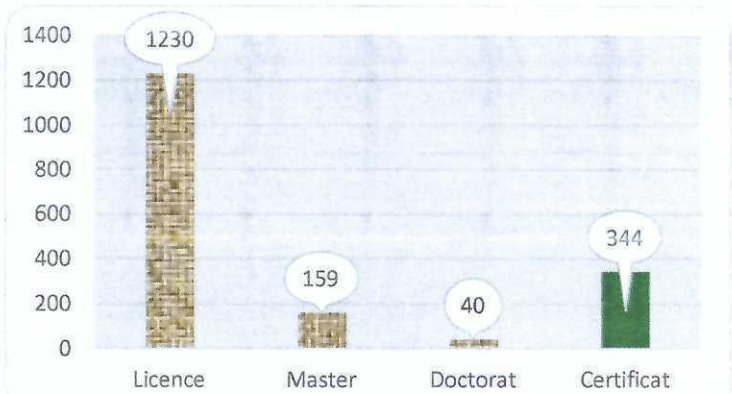


Figure 14: Proportion des taux de réussite par niveau

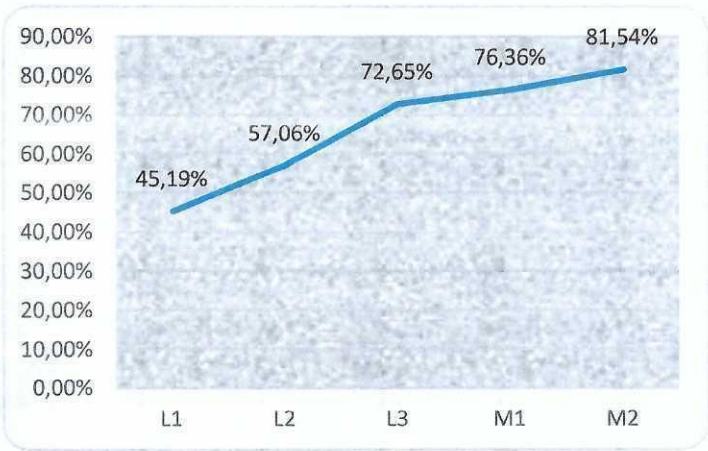
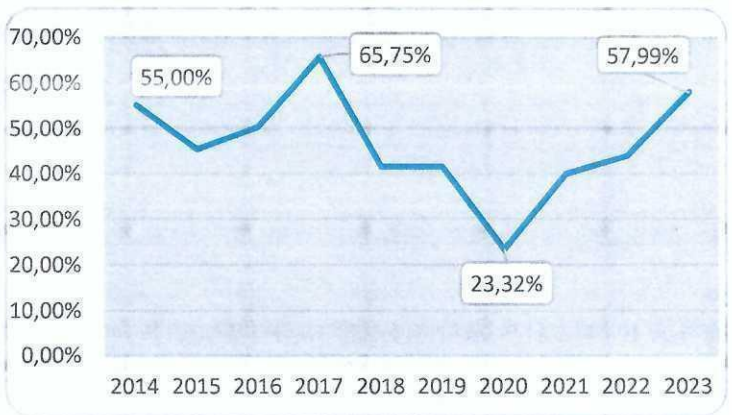


Figure 15: Evolution du taux de réussite aux sessions d'examen de 2014 à 2023



CHAPITRE II : RESSOURCES HUMAINES

II-1. PERSONNEL ENSEIGNANT

➤ Points saillants

- Hausse de l'effectif des enseignants permanents et vacataires en 2023 ;
- Hausse continue de l'effectif des enseignants de rang A et B.

➤ Commentaire

L'effectif des enseignants permanents s'est amélioré en 2023 comparativement à celui de l'année académique précédente. En effet, il est passé de 205 en 2022 à 228 en 2023 soit une hausse absolue de 23 points.

Un regard rétrospectif sur la période 2014-2023, montre que cet effectif a une tendance haussière avec un taux d'accroissement moyen annuel de 6,37%. Le renforcement du vivier enseignant qui passe par l'affectation des assistants à l'UTS pourrait expliquer cette hausse de l'effectif des enseignants. En 2023, l'UTS a reçu 29 enseignants permanents (Assistants) affectés par le ministère de tutelle.

En portant un regard détaillé sur les grades des enseignants sur cette même période, on constate que l'effectif des Professeurs titulaires est passé de 02 en 2014 à 14 en 2023, soit une croissance moyenne annuelle de 21,48%. Celui des Maîtres de conférences, s'est accru passant de 17 à 29, soit un accroissement moyen annuel de 5,49%. Quant aux effectifs des Maîtres-assistants et des assistants, ils ont connu également une amélioration considérable de 2014 à 2023, soit respectivement une hausse du taux d'accroissement moyen annuel de 10% et de 9,41%. En effet, sur la même période, leurs effectifs sont passés respectivement de 32 à 83 et de 35 à 86.

L'accroissement des effectifs des enseignants par grade s'explique par la promotion des enseignants-chercheurs au CAMES. Cette promotion résulte en partie de l'organisation des sessions de préparation des candidats aux concours d'agrégation du CAMES et de la mise en place des comités de vérification des dossiers des candidats aux Comités Techniques Spécialisés (CTS).

Si les effectifs par grade cités précédemment sont relativement en hausse continue sur la période 2014-2023, il est important de noter que cela n'est pas le cas chez les ETP. En effet, l'effectif des ETP connaît une baisse continue depuis 2015 où il s'élevait à 39. En 2023, cet effectif est de 16, soit une baisse absolue de 23 points depuis 2015.

Cette baisse pourrait s'expliquer par le fait que d'une part, ceux-ci ne sont plus recrutés depuis un certain temps, et d'autre part, cette catégorie d'enseignants évoluent pour devenir des assistants sans oublier les départs à la retraite.

Un regard a été porté sur la parité genre des enseignants. La pyramide des âges des enseignants permanents révèle l'existence d'une forte disparité au niveau du genre au profit des enseignants de sexe masculin. Notons à cet effet que seulement 17,11% des enseignants permanents de l'UTS sont de sexe féminin. De même, l'indice de parité entre les sexes (IPS F/M) est de 0,21. Cela confirme les conclusions de la pyramide des âges (voir graphique 17).

L'analyse des âges montre que les enseignants permanents ont en moyenne un âge égal à 44 ans. En effet, 64,04% des enseignants ont moins de 45 ans et 3,51% ont plus de 60 ans.

Un regard sur la situation des vacations de ces deux dernières années montre que le nombre d'enseignants vacataires est passé de 515 en 2022 à 539 en 2023, soit une hausse absolue de 24 points représentant 4,66%. La diversification des offres de formations et le nombre grandissant de groupes de Travaux Dirigés (TD) pourraient expliquer, entre autres, la hausse continue du nombre de vacataires. Le volume horaire assuré par les vacataires a, par contre, connu une baisse passant de 28 501,5h à 24 612 h, soit un taux de régression de 13,65%. Ce fait pourrait s'expliquer par l'affectation régulière de nouveaux assistants au profit de l'UTS.

Figure 16 : Evolution du nombre d'enseignants permanents de 2014 à 2023

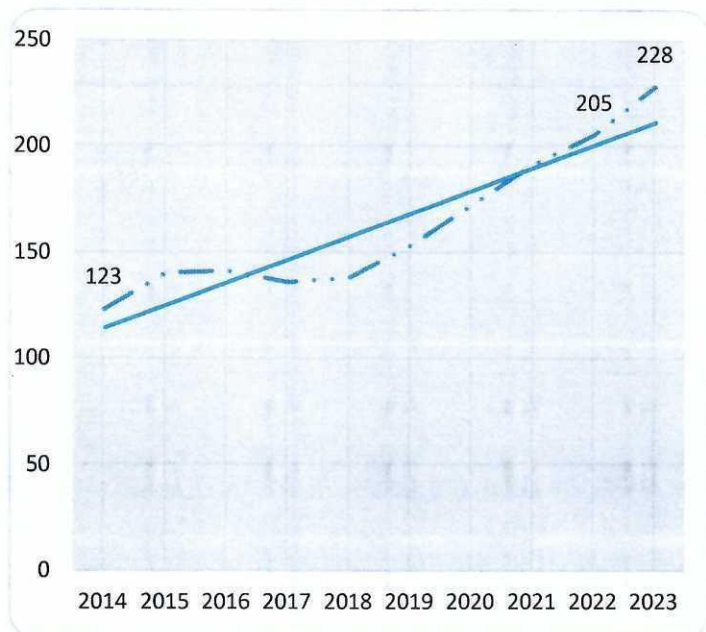


Figure 17 : Pyramide des âges des enseignants permanents en 2023

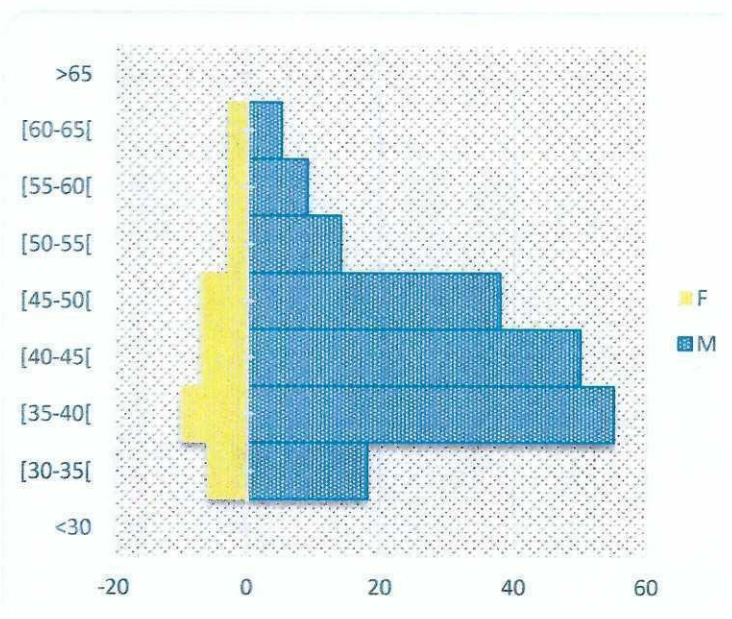
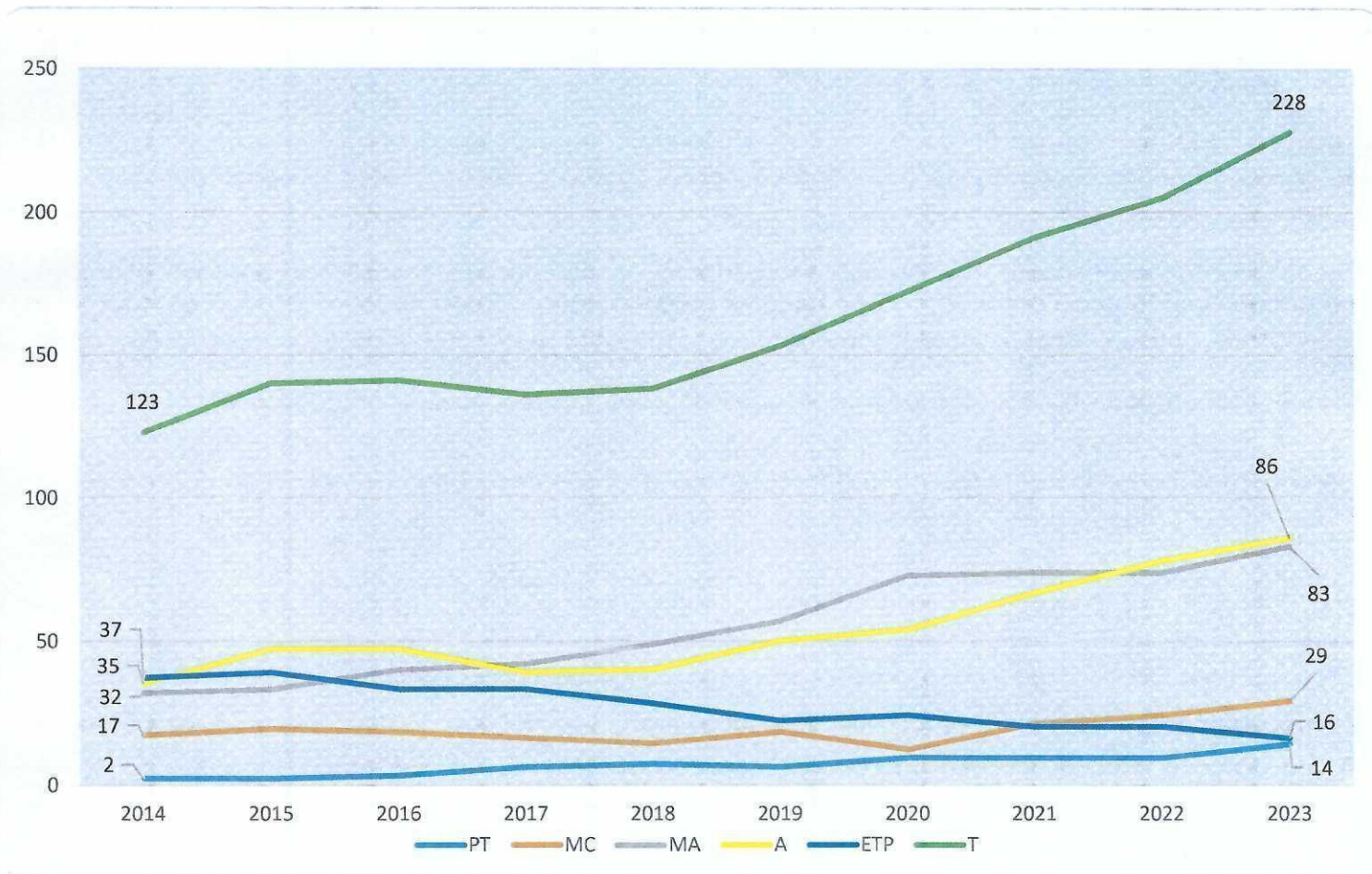


Figure 18 : Evolution de l'effectif des enseignants permanents par grade de 2014 à 2023



II-2. PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, OUVRIER ET DE SOUTIEN (ATOS)

➤ Points saillants

- Baisse de l'effectif du personnel ATOS ;
- Baisse continue de l'effectif des contractuels.

➤ Commentaire

L'effectif du personnel ATOS de l'UTS s'élève à 170 agents en 2023, toutes catégories confondues dont 31,18% de sexe féminin. Il a connu une baisse relative de 8,11% comparativement à celui de 2022 qui était de 185 agents.

Cependant, l'effectif du personnel ATOS de l'UTS connaît une tendance haussière sur la période 2014-2023. Il est passé de 139 à 170, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 2,03%.

Pour ce qui concerne le statut du personnel, deux types de statut composent le personnel ATOS de l'Université Thomas SANKARA. Il s'agit du personnel contractuel et du personnel fonctionnaire de l'Etat en position de détachement.

En 2023, sur les 170 agents ATOS, on dénombre 89 agents fonctionnaires de l'Etat en position de détachement contre 81 agents contractuels. Ce qui représente un poids de 52,35% pour le personnel fonctionnaire sur l'ensemble des ATOS.

Depuis 2015, l'effectif du personnel contractuel de l'UTS a connu une régression continue passant ainsi de 115 en 2015 à 81 en 2023, soit un taux de décroissance moyen annuel de 3,82%.

Cette baisse continue du personnel contractuel de l'UTS s'expliquerait non seulement par des suspensions de contrat mais aussi par le manque de recrutement depuis un certain temps.

L'effectif du personnel fonctionnaire a également connu une baisse de 11 points par rapport à celui de 2022. Il a cependant maintenu une tendance haussière au cours de la

période (2014-2023) passant ainsi de 44 à 89 agents avec un pic de 100 agents en 2022. De 2014 à 2023, l'effectif du personnel fonctionnaire a connu une croissance absolue de 45 points soit un TAMA de 7,30%.

Cette hausse continue du nombre de fonctionnaires pourrait s'expliquer par la régularité des mises en position de détachement des agents fonctionnaires de l'Etat au profit de l'UTS.

Un regard sur le poids des effectifs des ATOS par structure montre que la Présidence vient en tête avec 82 agents, soit 48,24% de l'effectif total tandis que le CU de Dori ferme la marche avec seulement 3 agents ATOS, soit 1,76%.

Tout comme en 2022, l'analyse de la pyramide des âges révèle une faible disparité en faveur du personnel ATOS de sexe masculin. L'indice de parité entre les sexes (F/M) qui est de 0,45 en 2023 est en phase avec cette observation (Voir figure 22).

L'analyse montre que la moyenne des âges du personnel ATOS est d'environ 42 ans. Notons que 69,41% du personnel ATOS a moins de 45 ans et 3,53% a plus de 55 ans.

L'analyse de la structure du personnel ATOS selon le dernier diplôme scolaire/académique montre que 4,71% du personnel ATOS a un niveau Bac+5 ; 62,35 % du personnel ATOS est titulaire au minimum du Baccalauréat ou de son équivalent tandis que 2,94% travaille sans diplôme. Le mode, désignant l'effectif le plus élevé, est le niveau Bac où on dénombre 22,35% d'agents ATOS (voir figure 21).

Le mouvement du personnel permet d'apprécier les flux entrant et sortant d'agents à l'UTS. En 2023, l'UTS a enregistré 13 agents ATOS entrants contre 28 sortants. Ce fait pourrait s'expliquer par les départs à la retraite, les fins de détachement et les admissions aux concours professionnels.

Figure 19 : Evolution de l'effectif du personnel ATOS de 2014 à 2023

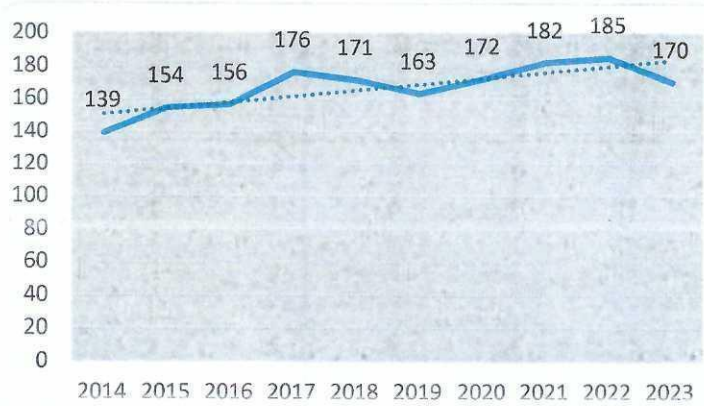


Figure 20 : Répartition du personnel ATOS par statut en 2023

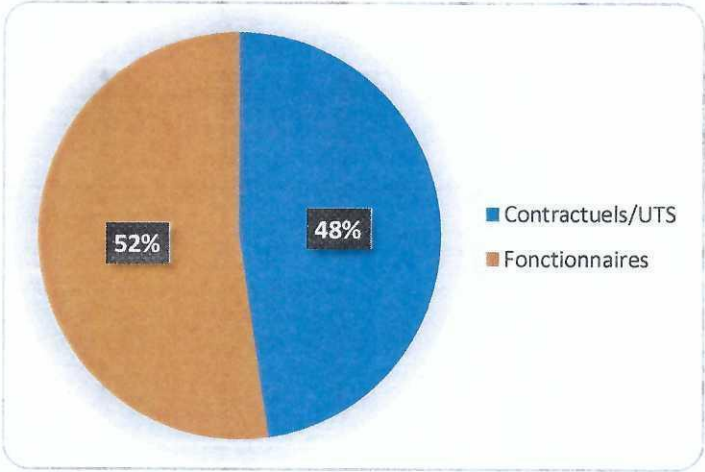


Figure 21 : Répartition du personnel ATOS selon le dernier diplôme académique/scolaire en 2023

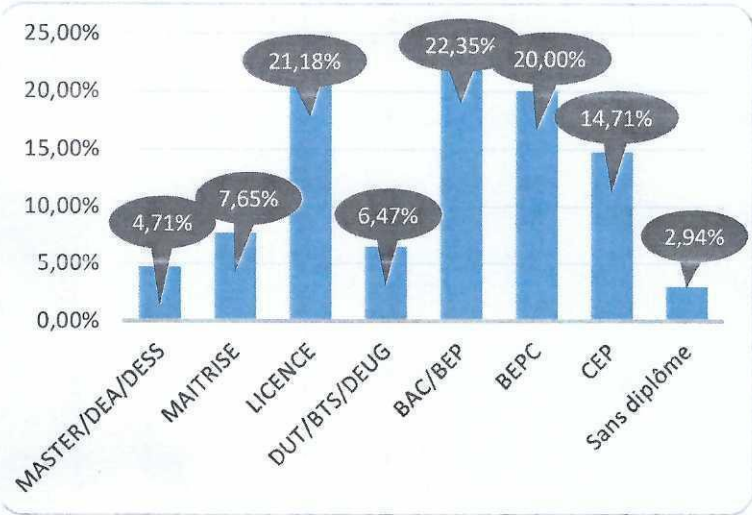


Figure 22 : Pyramide des âges du personnel ATOS en 2023

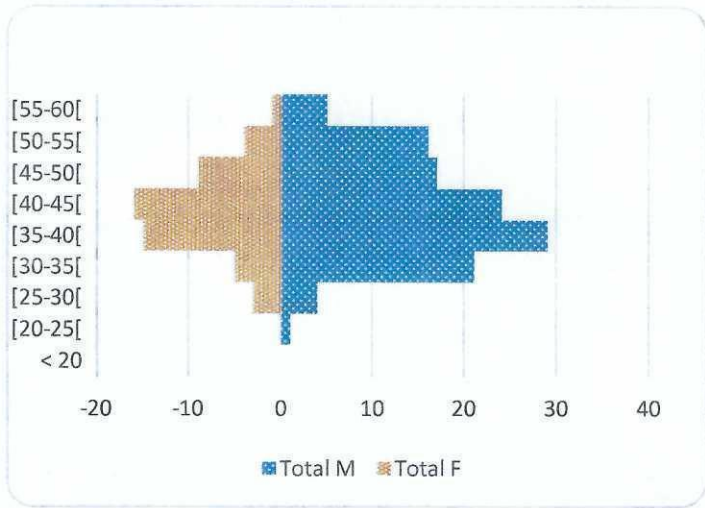
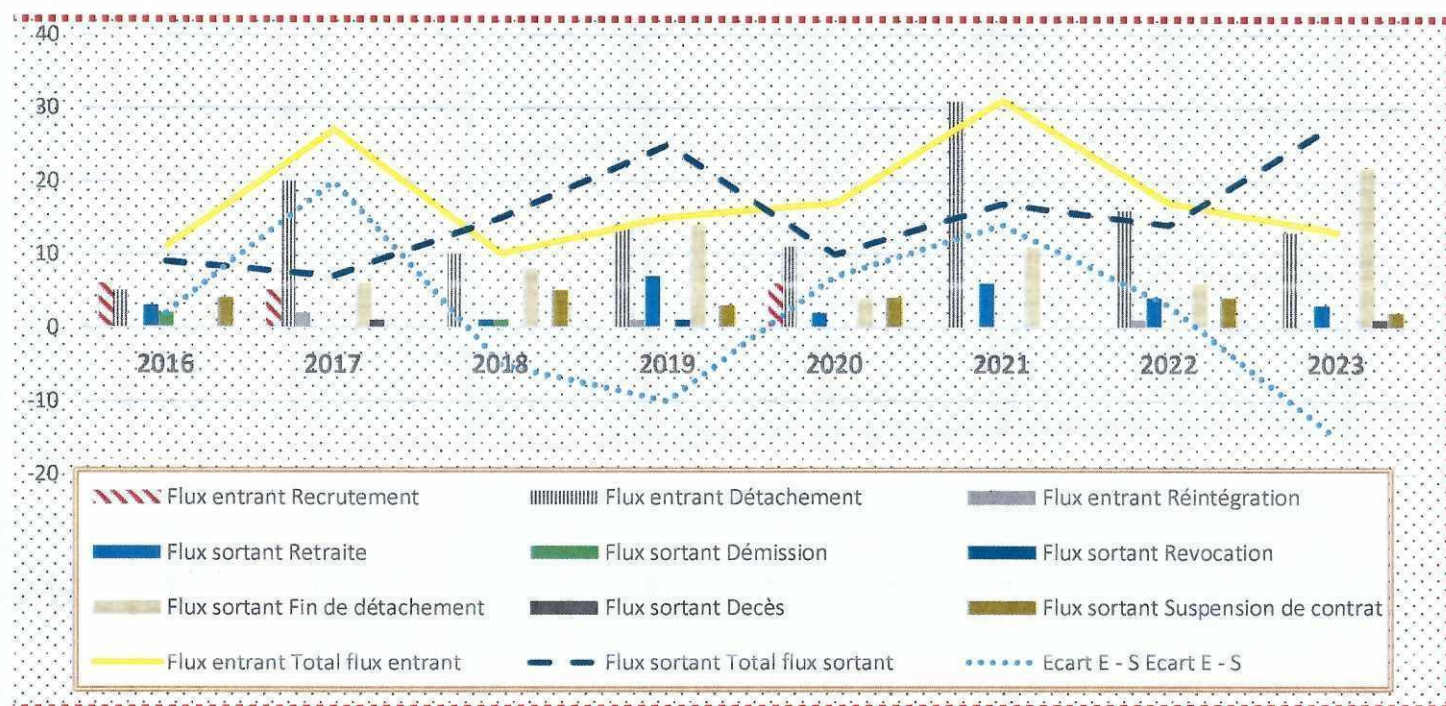


Figure 23 : Evolution des flux entrant et sortant du personnel ATOS de 2016 à 2023 par type de mouvement



CHAPITRE III : PROMOTION DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET ENCADREMENT DES DOCTORANTS

III-1. PROMOTION DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

➤ **Points saillants**

- Hausse du nombre d'inscrits aux CTS ;
- Baisse des taux de succès aux CTS et au concours d'agrégation ;
- Baisse appréciable du taux de performance scientifique.

➤ **Commentaire**

En 2023, l'UTS a présenté 33 candidats aux comités techniques spécialisés et 31 ont été inscrits sur les listes d'aptitudes, soit un taux de succès de 93,94%. Ce taux est en baisse de 6,06 point de pourcentage par rapport à celui de 2022. Cela pourrait s'expliquer en partie par l'augmentation du nombre de candidats aux CTS qui est passé de 10 à 33, soit une hausse relative de 230%.

Quant au concours d'agrégation, sur 14 candidats présentés, 8 ont été admis, soit un taux de réussite de 57,14%. Comparativement à 2021 où sur 15 candidats présentés, 9 ont été admis soit un taux de 60%. Le taux de 2023 est en baisse de 2,86 points de pourcentage par rapport à celui de 2021.

En 2023, le taux de performance scientifique de l'UTS s'établit à 83,69%. Ce taux est en baisse de 16,31 points de pourcentage par rapport à celui de 2022 qui était de 100%. Cette situation s'explique par la baisse du taux de succès aux CTS en 2023. Cependant, cette baisse du taux de performance scientifique est à relativiser compte tenu de la hausse du nombre de candidats inscrits aussi bien au CTS qu'au concours d'agrégation.

De manière générale, les taux de performance scientifique sont appréciables sur la période de 2014 à 2023. Ainsi, un regard rétrospectif sur l'évolution de la courbe montre que le taux de performance scientifique est au-dessus de la moyenne de 50%. Sur ladite période, la courbe du taux de performance scientifique a connu une évolution en dents de scie en oscillant entre 84% et 100%.

Figure 24 : Evolution du taux de performance scientifique de 2014 à 2023

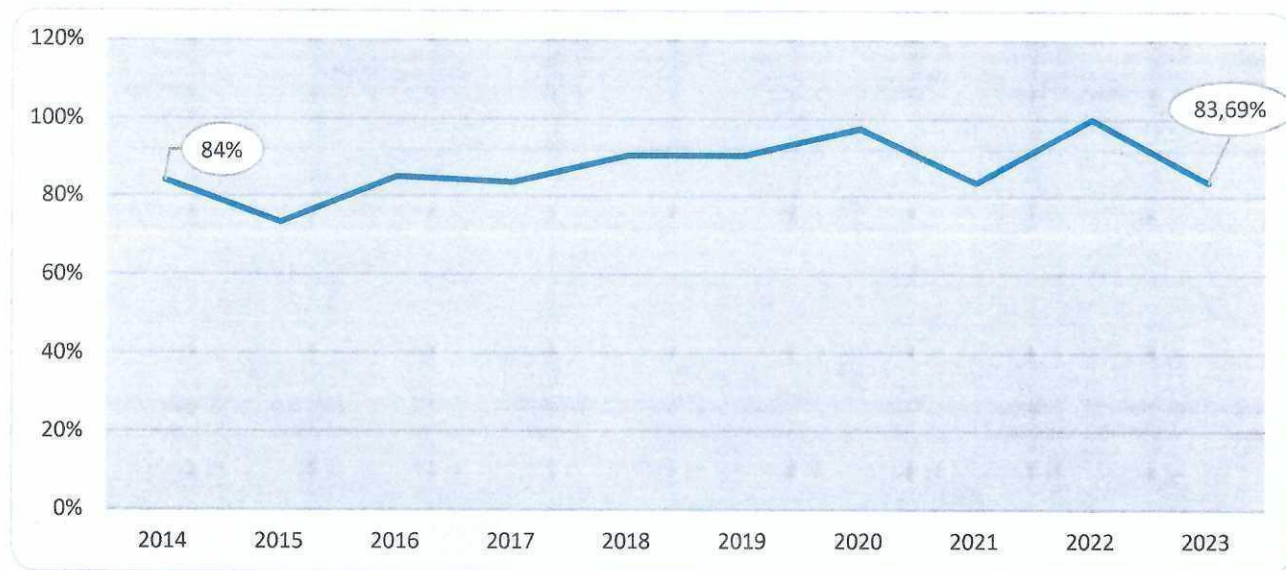


Figure 25 : Evolution du taux de succès aux CTS de 2014 à 2023

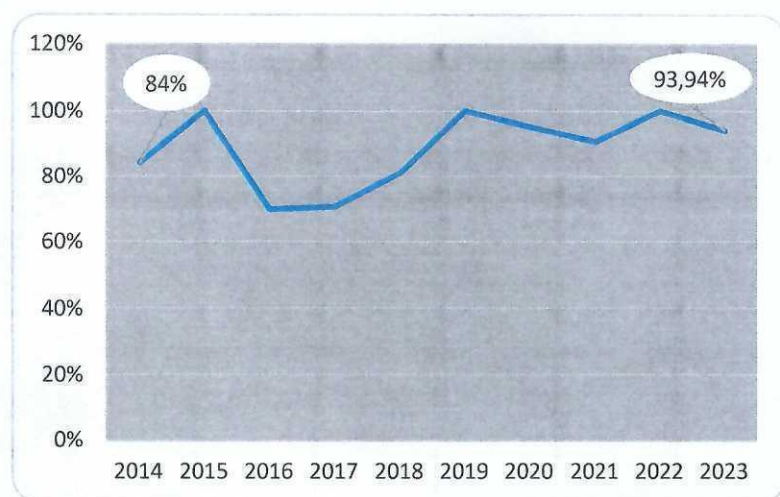
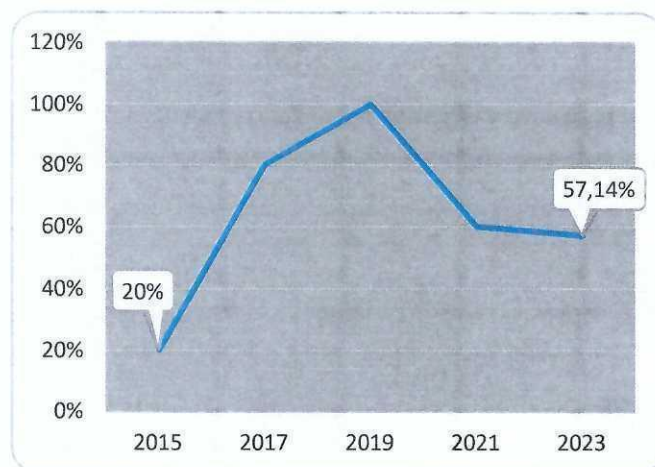


Figure 26: Evolution du taux de réussite au concours d'agrégation du CAMES aux cinq dernières éditions



III-2. ENCADREMENT DES DOCTORANTS

➤ Points saillants

- Hausse de l'effectif des doctorants ;
- Hausse de l'effectif des enseignants de rang A ;
- Ratio appréciable doctorants/enseignants de rang A.

➤ Commentaire

L'effectif des doctorants s'est accru en 2023 passant de 224 en 2022 à 261 en 2023 soit une hausse relative de 16,52%. Sur la période 2014-2023, on note une croissance continue de cet effectif avec un taux moyen annuel de 16,49%. En effet, cet effectif est passé de 44 en 2014 à 261 en 2023. Cette situation affecte le ratio d'encadrement des thèses (doctorants/enseignant de rang A) qui s'est par moment dégradé entre 2014 et 2020. Il s'est stabilisé à partir de 2021 à 7 doctorants pour un enseignant de rang A grâce à la limitation du nombre de doctorants par enseignant de rang A. La dégradation momentanée du ratio pourrait s'expliquer en partie par l'évolution plus rapide du nombre de doctorants par rapport à celui des enseignants de rang A. Le rythme moyen annuel de croissance des doctorants (12,83%) étant beaucoup plus soutenu que celui des enseignants de rang A, toutes options confondues, qui est de l'ordre de 5,68% sur la même période.

Figure 27: Evolution du ratio doctorants/ enseignant de rang A en pourcentage de 2014 à 2023

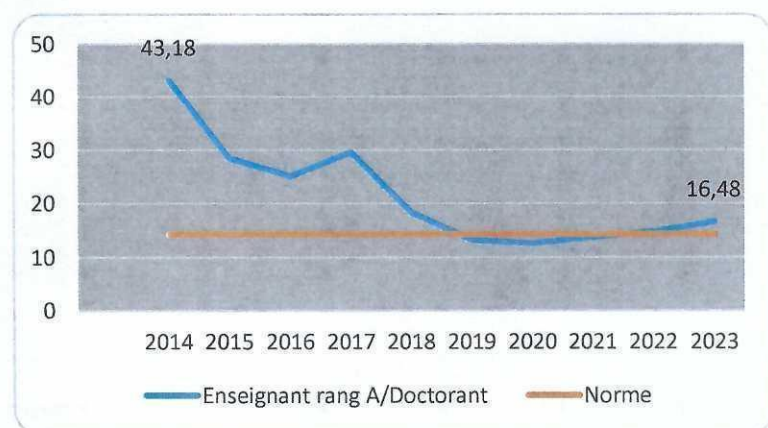
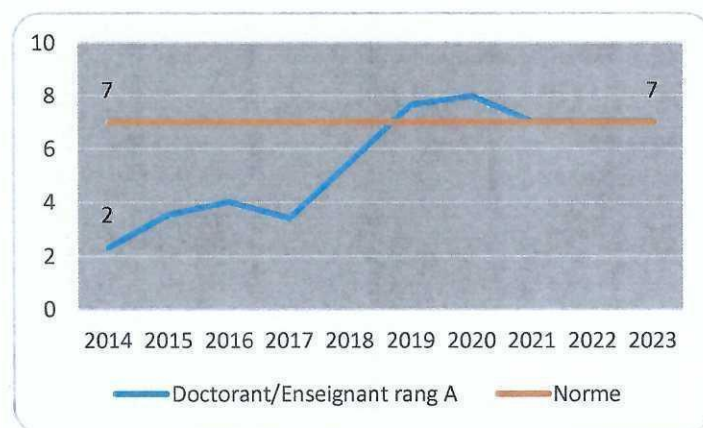


Figure 28: Evolution du ratio doctorants/ enseignant de rang A de 2014 à 2023



CHAPITRE IV : GESTION FINANCIERE

➤ Points saillants

- Baisse du budget de l'UTS ;
- Amélioration du poids des recettes propres sur les charges de fonctionnement ;
- Baisse du taux d'exécution du budget.

➤ Commentaire

Au cours des dix (10) dernières années (2014 à 2023), le budget de l'Université Thomas SANKARA a connu une tendance baissière. En effet, il est passé de **huit milliards cent vingt millions deux cent un mille cent six (8 120 201 106)** francs CFA en 2014 à **six milliards sept cent trois millions vingt mille quatre cent quarante-cinq (6 703 020 445)** francs CFA en 2023, soit une baisse de 17,45% sur la période. L'évolution du budget en dents de scie a connu son pic en 2018 avec **treize milliards six cent vingt-deux millions huit cent quarante-trois mille quatre cent soixante-dix-sept (13 622 843 477)** francs CFA. Cela pourrait s'expliquer par l'allocation du fonds spécial au processus d'indemnisation et de recasement des populations affectées par le projet de construction du village universitaire Thomas SANKARA dans le budget de l'UTS qui s'élève à **quatre milliards cinq cent millions (4 500 000 000)** francs CFA.

Depuis 2020, le budget de l'institution souffre d'une baisse continue. En effet, il est passé successivement de dix milliards quatre cent quarante-deux millions cent trente-huit mille quinze (10 442 138 015) francs CFA en 2020 à neuf milliards six cent quarante-deux millions neuf cent quarante-huit mille six cent sept (9 642 948 607) francs CFA en 2021 à sept milliards quatre cent quarante-neuf millions six cent soixante-deux mille trois cent vingt-trois (7 449 662 323) francs CFA en 2022 puis à six milliards sept cent trois millions vingt mille quatre cent quarante-cinq (6 703 020 445) francs CFA en 2023. Elle s'établit à 7,65% entre 2020 et 2021 ; à 22,74 % entre 2021 et 2022 ; à 10,02% entre 2022 et 2023

Le budget exécuté en 2023 est de quatre milliards six cent quarante-sept-millions cinq cent vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-sept (4 647 524 787) francs CFA, soit un taux d'exécution de 69,33%. Le taux d'exécution de la section « fonctionnement » est de 66,76% tandis que celui de la section « investissement » s'établit à 99,98%.

Le taux d'exécution de 69,33% a connu une baisse de 2,98 points de pourcentage par rapport à celui de l'année précédente qui se chiffrait à 72,31%. Cette situation s'explique par la faible consommation des crédits affectés à l'indemnisation et au recasement des populations affectées par le projet de construction du village universitaire Thomas SANKARA qui, a tiré le taux d'exécution global du budget 2023 vers le bas. En effet, le processus d'indemnisation étant à sa phase finale les ressources affectées n'ont connu qu'une exécution de **dix-sept millions cinq cent soixante-seize milles neuf cents (17 576 900)** francs CFA sur un reliquat **d'un milliard-six cent soixante-huit millions cent quatre-vingt-onze milles deux cent vingt-deux (1 668 191 223)** francs CFA.

Sur la période 2014-2023, le taux d'exécution du budget a oscillé entre 46,66% et 74,10%. Ceux du fonctionnement et de l'investissement ont oscillé respectivement entre 44,73% et 96,60% et entre 15,84% et 99,98%.

En 2023, les recettes propres s'élèvent à **six cent vingt-six millions cinq cent vingt-neuf mille cent soixante-dix-huit (626 529 178)** francs CFA, soit une hausse de 10,94% par rapport à celles de 2022 qui étaient de l'ordre de **cinq cent soixante-quatre millions sept cent soixante-un mille cinq cent vingt (564 761 520)** francs CFA. Le poids des recettes propres par rapport aux charges de fonctionnement s'élève à 15,18%. Ce poids s'est amélioré de 1,71 point de pourcentage par rapport à celui de 2022 qui se chiffrait à 13,47%. Sur la période des dix dernières années, l'évolution de ce poids est en dents de scie entre les extrêmes de 5,47% en 2018 et de 15,18% en 2023.

Le poids des recettes propres sur les charges de fonctionnement est passé de 5,47% en 2018 à 14,96% en 2019. Cette hausse sensible s'explique par le fait que le reliquat des frais d'inscription de 2018 a été viré en 2019 par les sociétés de téléphonie mobile.

Le poids des recettes propres sur les charges de fonctionnement est passé de 5,47% en 2018 à 14,96% en 2019. Cette hausse sensible s'explique par le fait que le reliquat des frais d'inscription de 2018 a été viré en 2019 par les sociétés de téléphonie mobile. Le faible poids de 7,97% en 2021 est dû à la hausse des charges de fonctionnement qui s'explique par l'indemnisation financière des personnes affectées par le projet de construction de l'université Thomas SANKARA.

Les décideurs doivent mettre des mécanismes en place pour rehausser davantage le niveau du poids des recettes propres sur les charges de fonctionnement qui du reste est loin de la norme nationale qui est de 20%.

Figure 29 : Evolution du budget de l'UTS de 2014 à 2023

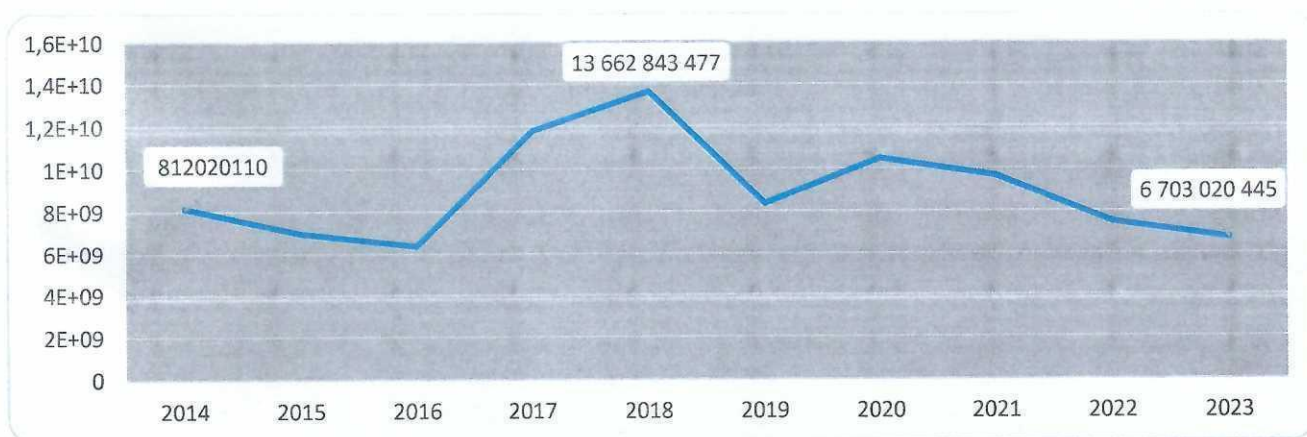


Figure 30 : Evolution du poids des recettes propres sur les charges de fonctionnement de 2014 à 2023

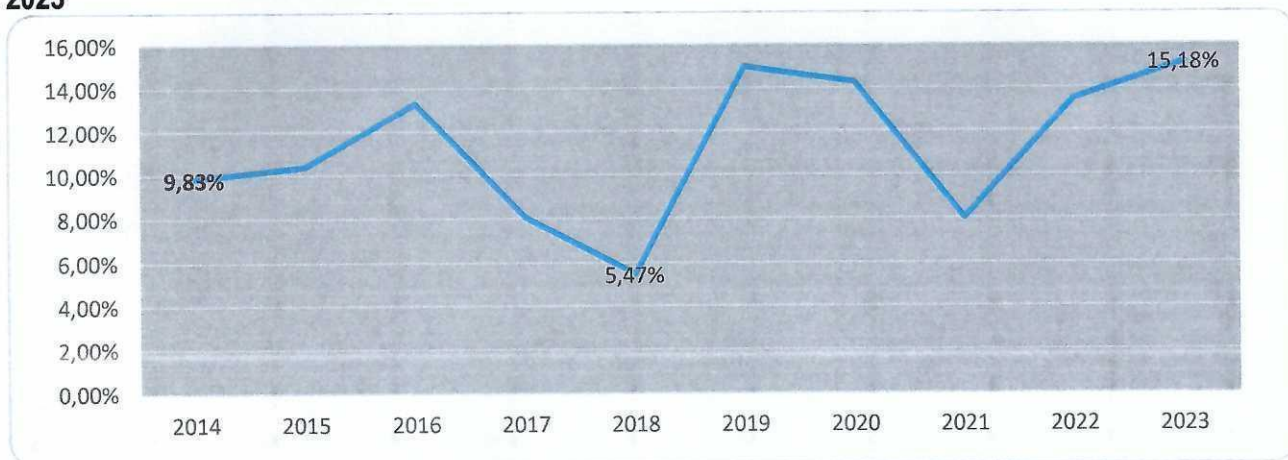


Figure 31 : Evolution des taux d'exécution du budget, de l'investissement et du fonctionnement de 2014 à 2023

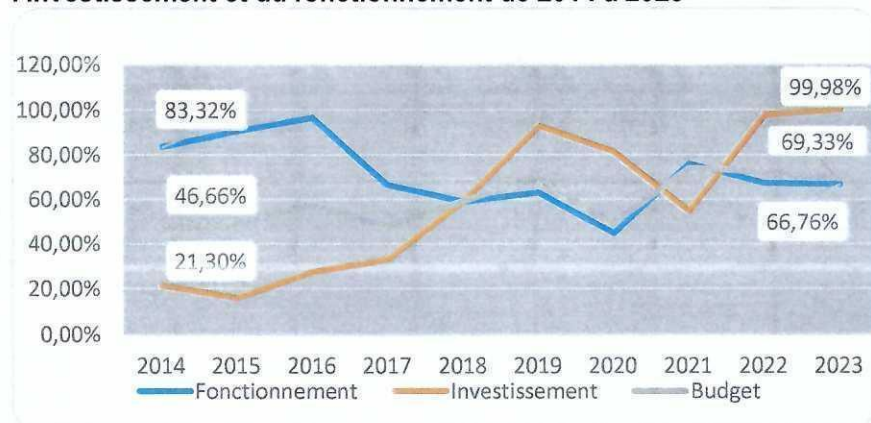
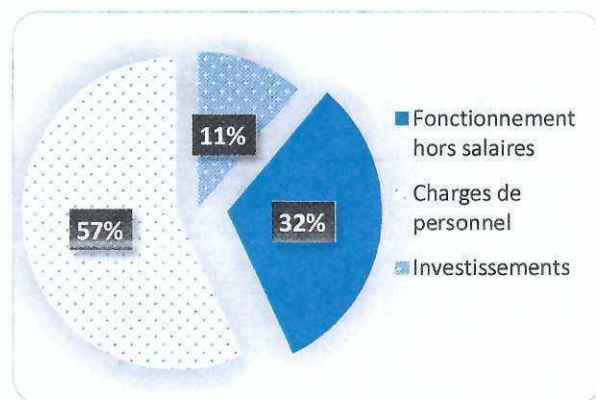


Figure 32: Répartition du budget exécuté par poste de dépenses en 2023



CONCLUSION

Le tableau de bord statistique 2023 ainsi élaboré permettra aux décideurs de disposer d'informations adéquates, pour la prise de décision. Il fait ressortir l'évolution des principaux indicateurs de performance de l'Université Thomas SANKARA en 2023. Ce sont notamment ceux relatifs aux étudiants, à l'efficacité interne et aux ressources humaines et financières.

De l'analyse de l'ensemble des indicateurs, certains requièrent une attention particulière de la part des décideurs. Il s'agit entre autres :

- de la dégradation considérable du taux d'accroissement moyen annuel de l'effectif des agents contractuels qui interpelle les autorités dans la mesure où les ressources humaines constituent le socle de la mise en œuvre d'une bonne politique éducative ;
- de la baisse continue du budget depuis 2021 et du faible poids des ressources propres par rapport aux charges de fonctionnement. Une situation qui nécessite la mise en œuvre des mécanismes pour améliorer l'assiette des ressources propres.
- de la dégradation continue du taux d'inscription immédiat qui commande le développement d'une stratégie de l'attractivité de l'UTS à travers le déploiement des offres de formation attrayantes, l'amélioration continue du cadre d'études et la normalisation des années académiques.

ANNEXE : GLOSSAIRE DES TERMES ET DEFINITIONS

SCOLARISATION	
Indicateur	Taux d'accès immédiat à l'UTS
Définition	C'est la proportion de nouveaux bacheliers ayant été autorisés à s'inscrire à l'UTS sur l'ensemble des bacheliers de la session en cours.
Objet	Mesurer précisément le niveau d'accès à l'UTS des nouveaux bacheliers éligibles.
Méthode de calcul	Diviser le nombre de nouveaux bacheliers orientés à l'UTS par celui de l'effectif total des admis au BAC.
Sources des données	DAOI
Type de désagrégation	Par sexe
Indicateur	Taux d'inscription de nouveaux bacheliers admis à l'UTS
Définition	C'est la proportion des étudiants orientés à l'UTS qui se sont effectivement inscrits à l'UTS.
Objet	Mesurer plus précisément la part des étudiants qui se sont effectivement inscrits à l'UTS compte tenu de leur orientation.
Méthode de calcul	Diviser le nombre d'étudiants nouvellement inscrits en 1ère année à l'UTS par le nombre d'étudiants orientés à l'UTS.
Sources des données	UFR/Instituts/ED
Type de désagrégation	Par sexe
Indicateur	Indice de parité entre les sexes /étudiant (F/G)
Définition	C'est le rapport entre la valeur correspondante au sexe féminin et celle correspondante au sexe masculin.
Objet	Mesurer les progrès accomplis sur la voie de la parité entre les sexes en matière d'enseignement supérieur. Il est également révélateur du degré du renforcement du statut de la femme dans la société.
Méthode de calcul	Diviser la valeur d'un indicateur donné chez les individus de sexe féminin par la valeur du même indicateur chez les individus de sexe masculin.
Sources des données	Enquête sur l'enseignement supérieur ou service de scolarité
Type de désagrégation	Par niveau d'enseignement, par domaine d'étude, par filière, par type d'établissement (public ou privé) et par situation géographique ou région.
EFFICACITE INTERNE	
Indicateur	Taux de participation aux examens
Définition	C'est le nombre d'étudiants ayant participé aux sessions d'examens d'une année donnée.
Objet	Evaluer le phénomène de participation aux examens
Méthode de calcul	Diviser le nombre d'étudiants ayant participé aux sessions d'examens par le nombre d'étudiants initialement inscrits en début d'année.
Sources des données	UFR/Instituts/ED

Type de désagrégation	Par UFR/Institut/Ecole doctorale, par filière et par sexe
Indicateur	Taux de non-participation
Définition	C'est le nombre d'étudiants n'ayant pas participé aux sessions d'examens durant une année donnée.
Objet	Évaluer le phénomène de non-participation aux sessions d'examens
Méthode de calcul	Diviser le nombre d'étudiants n'ayant pas participé aux examens par celui des étudiants inscrits durant une année académique donnée.
Source de données	UFR/Instituts/ED
Type de désagrégation	Par UFR/Institut/Ecole doctorale, par filière et par sexe
Indicateur	Taux de réussite
Définition	C'est le nombre d'étudiants ayant réussi aux sessions d'examens d'une année académique donnée.
Objet	Apprécier la qualité de l'enseignement dispensé à l'UTS à travers la réussite aux examens des étudiants au cours d'une année donnée.
Méthode de calcul	Diviser le nombre d'étudiants ayant réussi à l'examen par celui des étudiants ayant participé aux examens.
Source de données	UFR/Instituts/ED
Type de désagrégation	Par UFR/Institut/Ecole doctorale, par filière et par sexe
Indicateur	Taux d'échec
Définition	C'est le nombre d'étudiants ayant été ajournés aux sessions d'examens d'une année académique donnée.
Objet	Apprécier la qualité de l'enseignement dispensé à l'UTS à travers les échecs aux examens des étudiants au cours d'une année donnée.
Méthode de calcul	Diviser le nombre d'étudiants ayant été ajournés à l'examen par celui des étudiants ayant participé aux examens.
Source de données	UFR/Instituts/ED
Type de désagrégation	Par UFR/Institut/ Ecole doctorale, par filière et par sexe
RESSOURCES, COUT ET DEPENSES	
Indicateur	Budget de l'UTS en pourcentage du budget du MESRI
Définition	C'est la part du budget du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation allouée à l'Université Thomas SANKARA
Objet	Évaluer l'enseignement supérieur dispensé à l'UTS par rapport à d'autres structures d'enseignement supérieur. Cet indicateur montre également l'engagement du gouvernement quant à l'investissement dans le développement du capital humain
Méthode de calcul	Diviser le budget alloué à l'UTS par le budget total alloué au MESRI, puis multiplier le résultat par 100
Sources des données	DAF/UTS
Type de désagrégation	Non applicable

Indicateur	Budget de l'UTS en pourcentage du budget de l'Education
Définition	C'est la part du budget de l'Education allouée à l'Université Thomas SANKARA
Objet	Évaluer l'enseignement dispensé à l'UTS par rapport à d'autres structures d'enseignements supérieurs.
Méthode de calcul	Diviser le budget alloué à l'UTS par le budget total alloué à l'Education, puis multiplier le résultat par 100.
Sources des données	DAF/UTS
Type de désagrégation	Non applicable
ENSEIGNANTS	
Indicateur	Ratio étudiants/enseignant
Définition	C'est le rapport du nombre d'étudiants par enseignant au cours d'une même année
Objet	Mesurer le volume des ressources humaines investi en termes du nombre d'enseignant par rapport à l'effectif des étudiants. Le nombre d'élèves par enseignant doit normalement être comparé aux normes nationales établies à ce sujet pour chacun des degrés ou des types d'enseignement.
Méthode de calcul	Le nombre d'étudiants divisé par celui des enseignants
Sources des données	Secrétariat Principal des UFR/Institut/Ecole doctorale de l'UTS
Type de désagrégation	Par UFR/Institut/Ecole doctorale
Indicateur	Sexe ratio enseignant (F/M)
Définition	C'est le rapport entre le nombre d'enseignants de sexe féminin et celui des enseignants de sexe masculin.
Objet	Mesurer les progrès accomplis sur la voie de la parité entre les sexes en matière d'enseignement. Il est également révélateur du degré du renforcement du statut de la femme dans la société.
Méthode de calcul	Diviser le nombre d'enseignantes de l'UTS par celui des enseignants au cours d'une année académique donnée.
Sources des données	Secrétariat principal des UFR/Institut/Ecole doctorale de l'UTS
Type de désagrégation	Par UFR/Institut/Ecole doctorale
Indicateur	Taux de performance scientifique
Définition	C'est la moyenne des taux de succès aux concours d'agrégation, au CTS et celui des manifestations scientifiques.
Objet	Mesurer le niveau de performance scientifique de l'UTS
Méthode de calcul	Calculer et faire la moyenne arithmétique des taux de succès au CAMES, aux CTS et de manifestations scientifiques.
Type de désagrégation	UTS